



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 19420

Texte de la question

M. Bernard Perrut demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité quelle suite elle entend donner au rapport Hespel-Thierry sur l'aide à domicile qui propose de supprimer la réduction d'impôt liée aux emplois familiaux et d'alléger les charges sociales sur les emplois à domicile. Il s'inquiète de la situation d'un grand nombre d'associations qui sont déficitaires et auxquelles le Gouvernement n'a pas apporté jusqu'ici de réponse précise à leurs questions relatives à la politique du maintien à domicile pour les familles, les personnes âgées et handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19420

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 septembre 1998, page 5159